

Recepte Judiciaire du Tribunal de Chefkeni.



1/ Inscription en rôle	410
2/ Frais de justice	730
" de procédure	380
" d'appel	40
Mandant d'amener	10
Copies des jugements	
	<u>730</u>

3/ Chances	450
Frais proportionnel	24
Actes de procédure	730

Quatre mille cent quatre-vingt-neuf francs —
Total: 4194

L. R. N° 93.

Du 13/3/53.

Le Recevable de Chefkeni.

[Signature]

Le Greffier.
H. D. M. J. S. A.
[Signature]

Recette Judiciaire au Tribunal de Territoire

Mois de Septembre 1953

1/ Inscription au rôle	3 00
2/ Frais de Justice	9 20
Frais de Procédure	880
Frais d. appel	-
Mandats d. Amener	-
Copies des jugement	40
	920
3/ Amendes	26 25
4/ Droit proportionnel	249
5/ Actes de notarié	-
	4.094

Total →

Porté en recette
du L. C. N° 92.
du 24. 9. 53

Le Comptable indigène *[Signature]*

quatre mille nonante quatre francs.

Le greffier Karani

[Signature]

Bon de dépense. III 4a

Pour la somme de: Cent francs —

Motif. Paiement mensuel au nomme LA YOINDE.
mois d'Août 1952. (Aveugle)

n. c. n° 90

du 25/8/53.

Le Compt. c. a. e.

Le ~~Compt~~ Chef Kamali. e.

fr 100.

Bon de dépense.
Pour la somme de: Cent francs. —

Motif. Paiement mensuel au nommé Bikundi.
mois d' Août 1953.

L. c. N° 85
du 25/8/53.

Le Compt. e. s. c.

Le Chef Kamali.

[Signature]

Bon de dépense.

Pour la somme de: Cinquante francs.

Notif. Paiement mensuel au nommé TIREYAT.
Mars d'août 1953.

L. C. N° 84
du 25/8/53.

Le Comptable C.-H.-C.

Le Chef Lamali
P. J.

Bon de dépense
 Pour la somme de: Cinquante francs

Objet. Paiement mensuel à la nommée KAMPORORO.
 mois d'août 1953.

L. O. N°

83

du 25/8/53.

Le Compt. es.c.

Le chef Kaulah.

[Signature]

150 f.

Bon de dépense.

Pour la somme de: Cent cinquante francs

Motif. Paiement de salaire au nommé HANGI mois d'Août
1953.

L. C. N° 82

Du 25/8/53.

Le Compt. c. a. c.

Le Chef. Kimmali.



Chefferie Rulera.

Tribunal Ind. du Hauter

Recettes judiciaires 1853

Inscription au rôle

Frais de justice

220

Frais de procédure 480

550

Frais d'Appel 50

Mandat d'amener

Copies des jugements 2 p.
550

Amendes

1.050

Droit proportionnel

407,50

Produit des Confiscation

Acte de notoriété

935, -

Porte au livre de caisse

Trois mille cent soixante
deux francs et 50 cts.

3.262,50 fr.

roule de 8-

du 25/18/18

Le Comptable de Chefferie
[Signature]

Le greffier
Hauter
[Signature]

Chefferie Mulera.

Recette Judiciaire du Tribunal de Territoire
mois d'Août 1953.

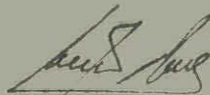
1.	Inscription au rôle	280
2.	Frais de justice.	660
	Frais de procédure	600
	Frais d'appel	-
	Montant d'amendes	20
	Cotes des jugements	40
		<u>660</u>
3.	Amendes	1775
4.	Droit proportionnel	219
6.	Frais de notoriété	-

Total: 2.934

Deux mille neuf cent trente quatre
francs —

Porté en recette
au L.C. N° 80
du 25/8/53.

Le Comptable indigène



Le Greffier KARANZI

(S)
